

Nom Commercial :

Raison sociale :

N° SIRET : Code NAF :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Contact :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

Au bénéfice de :

ISFJ - Service Comptabilité
85 Avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne-Billancourt
Numéro UAI : 0755096G

Montant, en lettres :

Montant, en chiffres :

L'ISFJ est un établissement habilité à percevoir les 13% de la taxe d'apprentissage (art. 62241-5 du Code du Travail et figure sur les listes préfectorales régionales).

MODE DE RÈGLEMENT

Chèque à l'ordre de l'ISFJ - N° de chèque : Date du chèque :
Votre agence de domiciliation :
Chèque à retourner à l'adresse postale de l'ISFJ.

Virement - IBAN : FR76 3000 4028 9000 0105 6724 853 - BIC : BNPAFRPPXXX
Merci d'indiquer en libellé : Nom de la société + numéro SIREN

Fait à : Le : Signature et cachet de l'entreprise :

Ce bordereau est à retourner par mail à l'adresse suivante : taxe.apprentissage@reseau-ges.fr, accompagné du justificatif de virement ou de la copie du chèque transmis au service comptabilité de l'ISFJ.

Un reçu libératoire vous sera transmis.

Pour tout renseignement :
Marie GASQUET • Responsable Apprentissage
Tél : 01 40 79 93 98 • E-mail : mgasquet@reseau-ges.fr